

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUIN 2019**

Date de convocation : 11 juin 2019  
Sont présents 15 conseillers municipaux.

Excusé : Julie CHARBEAUX  
Absents : /

Pouvoir à Virginie VANZAVELBERG

Début de la séance à 20 h 30  
Secrétaire de séance : Brigitte SOULACROIX

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Délibération s'opposant aux restructurations de la DGFIP envisagées par le gouvernement

**1) ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DE PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE ARRETE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CAB**

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération prise par la CAB relative à l'arrêt du PLUI-HD et précise que les communes membres doivent donner leur avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet de PLUI-HD qui concerne directement la commune. Après débat, le conseil municipal donne un avis favorable sous réserve que la révision des 2 sites de zone potentiellement humide soit acceptée.

POUR 14 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 2 voix

**2) MARCHE PUBLIC EXTENSION DES RESEAUX DE COLLECTE « RUE DE LA RESISTANCE » ET « MADURAN » ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'AEP « RUE DE LA RESISTANCE »**

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres suite à l'appel d'offres concernant l'extension des réseaux de collecte « Rue de la Résistance » et de « Maduran » et le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable « Rue de la Résistance ». Après l'analyse des propositions faites par 3 entreprises et conformément aux critères prévus dans le règlement de consultation, le classement est favorable à EUROVIA/ABTP BIARD pour un montant total de 1 019 436,44 € HT (909 483,34 € pour l'assainissement et 109 953,10 € pour l'AEP). Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres. Après délibération, le conseil municipal

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**3) AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE, D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE ET DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ATSEM**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent des services techniques démissionne au 1<sup>er</sup> juillet 2019 et que pour faire face au travail, il serait nécessaire d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint technique de 32 h à 35 h hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Il informe également qu'à la demande d'un agent ne souhaitant plus travailler les mercredis et samedis d'école, il est nécessaire de diminuer le temps de travail du poste d'ATSEM à 32h7mn hebdomadaire et d'augmenter le poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 30 h 40mn à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Après délibération, le conseil municipal accepte la modification du temps de travail de ces 3 emplois.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

#### **4) PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDI ET DE SECOURS DE BERGERAC**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de reconstruction du centre d'incendie et de secours de Bergerac. Il informe que la CAB s'est engagée à transférer à titre gratuit une parcelle au lieu-dit Les Sardines au profit du SDIS24, que le financement serait réparti entre les communes au prorata de la population légale, soit 33 € maximum par habitant. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le soutien financier sous forme de subvention d'équipement pour un montant maximum de 59 146,75 € représentant la quote-part et précise qu'une convention actant ces modalités sera signée. Après délibération, le conseil municipal approuve le soutien financier et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

POUR 16 voix      CONTRE 0 voix      ABSTENTION 0 voix

#### **5) OPPOSITION RESTRUCTURATIONS DE LA DGFIP ENVISAGEES PAR LE GOUVERNEMENT**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier des syndicats des finances publiques sur les restructurations profondes de la DGFIP que le gouvernement va entreprendre dans les prochains mois dans le Département. Cette réforme se traduirait par la suppression de la totalité des trésoreries de proximité et la fermeture de certains services des impôts des entreprises ainsi que la délocalisation des services de publicité foncière. Le conseil municipal soutient la position des syndicats et déplore une fois de plus un service public de plus qui va disparaître.

POUR 16 voix      CONTRE 0 voix      ABSTENTION 0 voix

#### **6) DIVERS**

- Remerciements de la famille PALLARD Sandrine suite au décès M. PALLARD
- Remerciements de Maëva DORIS suite à son stage scolaire au sein de la collectivité
- Remerciements de la famille RONDET-TANNEUR suite au décès de M. RONDET
- A la demande du comité des fêtes concernant les verres réutilisables, le SMD3 est questionné à ce sujet.

La séance est levée à 22 h 10.